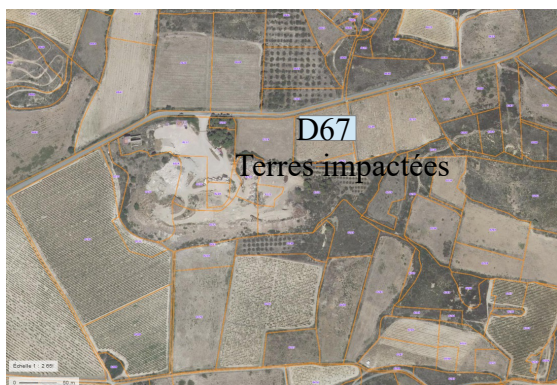


François ALLIE
Conseiller Municipal Minoritaire du
Conseil Municipal de Mailhac



Le 19 Octobre 2022

à M. Le Préfet de l'Aude
Préfecture de l'Aude
52 rue Jean BRINGER
CS 20001
11836 CARCASSONNE CEDEX 9

Monsieur le Préfet de l'Aude,

Lorsque vous lirez cette lettre, cette dernière aura été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du village de Mailhac. Autant dire que toute une population sera en attente de votre réponse.

Le problème rencontré est le suivant. Des conseillers municipaux, avant moi, se sont inquiétés de l'installation d'un entrepreneur qui a entrepris d'importants travaux de terrassement sur des terrains qui jouxtent ce que nous appelons la Mine de Mailhac. Ils l'ont rencontré et ce dernier dit vouloir commercialiser de la terre végétale. Nous apprenons en conseil municipal que ce dernier a un contrat pour recevoir jusqu'à 9000m³ de sédiments de curage de la Cesse à Bize Minervoises (Env. 900 allers/retours d'un 36T sur la D67).

Nous voyons cet entrepreneur impacter des terres agricoles, supprimer des murs de soutènement, arracher des végétaux, niveler les parcelles entre elles sans aucune demande d'autorisation (La question a été posée en conseil municipal du 18/10/2022). Mieux, que les services de l'état appelés par le Maire disent qu'il n'y a rien à faire et rien à demander, sinon une promesse orale de plantation de pyracanthas en bordure.

Monsieur le Maire nous dit avoir tout essayé et en appelle à ceux qui parlent beaucoup et ne font rien. Me voilà donc, en soutien, pour vous demander :

- Si l'installation décrite ci-dessus est possible sans autorisation ?
- Si dans ce cas, l'entrepreneur n'a aucune obligation, aucun devoir ?
- Quels sont les recours que la Mairie peut mettre en place ?
- Quels organismes de défense des terres agricoles, des écosystèmes et des paysages la Mairie peut elle contacter ?

Croyez, Monsieur le Préfet, que nombre d'habitants de Mailhac sont réellement en souffrance et affectés par ce manque de considération.

Je m'engage à distribuer votre réponse attendue dans les boîtes aux lettres, comme cela a été pour la présente.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

François ALLIE